

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **50 (1914)**

Heft 24

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

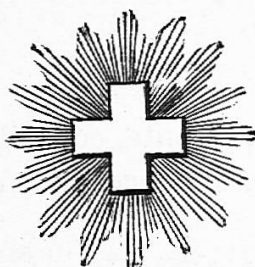
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L^{me} ANNÉE

N° 24.



LAUSANNE

13 Juin 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : Programme général des conférences du cinquantième et du XIX^e Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande. — Conférences Decroly. — La lecture intelligente à l'école primaire. (Suite). — Les écoles à l'exposition nationale. — Chronique scolaire : Suisse. Vaud. Genève. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Récitation. — Orthographe. — Rédaction.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Conférences du cinquantième et XIX^e Congrès scolaire,
à Lausanne, du 15 au 18 juillet 1914.

Programme général :

CONFÉRENCES DU CINQUANTIÈME

Mercredi 15 juillet.

9 ¹/₂ h. matin. — Aula de l'Ecole normale. Ouverture du cours, suivie de la première conférence de M. M. Millioud, prof. à l'Université de Lausanne : *Questions actuelles*

11 h. — M. le prof. Dr Decroly, de Bruxelles : *Les enfants anormaux et arriérés.*

3 h. après-midi. — M. Ed. Claparède, prof. à l'Université de Genève : *La psychologie expérimentale et son importance pédagogique.*

4 h. — M. Frey, prof. aux Ecoles normales : *Le principe du travail dans l'enseignement.*

8 ¹/₂ h. soir. — M. Decroly : *Les enfants anormaux et arriérés*, conférence illustrée de projections.

Jeudi 16 juillet.

7 h. matin. — M. Millioud : *Questions actuelles.*

8 h. ¹/₄. — M. Claparède : *Psychologie expérimentale.*

9 h. $\frac{1}{2}$. — M. Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat de Neuchâtel : *Les progrès de la législation scolaire en Suisse romande dès 1848.*

11 h. — M. Decroly : *L'éducation des enfants anormaux et arriérés.*

2 h. $\frac{1}{2}$. — Excursion aux environs de Lausanne, avec visite au Foyer, de Chailly, établissement pour l'éducation des aveugles-idiots.

XIX^e CONGRÈS SCOLAIRE

Jeudi 16 juillet.

3 h. $\frac{1}{2}$ après-midi : Réunion du Comité central et du Bureau, à l'Ecole normale (auditoire de sciences naturelles).

Ordre du jour : Examen du rapport du président sur l'activité du Bureau, et du rédacteur en chef de l'*Educateur* sur la marche du journal. — Rapport du gérant et examen des comptes.

Projet de statuts.

Dès 6 h. du soir, au Restaurant des Deux-Gares (Gare C. F. F.). ainsi qu'au Casino de Montbenon dès 8 h. du soir, distribution des cartes de fête, insignes et billets de logement.

9 h. du soir : Soirée familière au Casino de Montbenon.

Vendredi 17 juillet.

Distribution des cartes de fête, insignes et billets de logement : de 7 h. du matin à 1 h. de l'après-midi, à la grande salle du Restaurant Noverraz, Grand-Chêne, et de 1 h. à 4 h. de l'après-midi au Casino de Montbenon.

8 h. $\frac{1}{2}$: Ecole supérieure des jeunes filles, Derrière-Bourg. — Présentation par M. Pantillon, prof. de musique à la Chaux-de-Fonds, de son « Solfiateur ».

9 h. $\frac{1}{4}$ précises : Temple de St-François. **Assemblée générale.**

Ordre du jour :

1. « Hymne au travail », de G. Doret, pour chœur mixte avec accompagnement d'orgue.

2. Discours d'ouverture du Président d'honneur de la société.

3. Discussion sur les deux questions à l'étude :

a) La culture nationale et l'éducation civique à l'école populaire.

b) Augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire.

4. Revision des statuts de la S. P. R.

1 h. *précise* : Banquet au Casino de Montbenon.

Dès 4 h., au choix des congressistes : visite du Musée scolaire (Ecole normale), des musées du Palais de Rumine (place de la Riponne), excursion au Signal de Sauvabelin (funiculaire).

6 h. *du soir* : Concert d'orgues à la Cathédrale.

8 h. $\frac{1}{2}$ *du soir* : Soirée familière au Casino de Montbenon.

Samedi 18 juillet.

8 h. *précises du matin* : Temple de St-Laurent. Assemblée générale trisannuelle de la *Société pédagogique vaudoise*.

Ordre du jour :

1. Rapport du Comité sur l'exercice 1911-1914.

2. Election du Comité cantonal.

3. Affiliation de la S. P. V. à la Société vaudoise de secours mutuels.

4. Caisse d'invalidité.

5. Election des délégués vaudois au Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande.

6. Propositions individuelles.

Même heure, dans les auditoires de l'Ecole normale, réunion des autres sections de la S. P. R. : Sociétés pédagogiques neuchâtoise, jurassienne et genevoise, Union des instituteurs primaires genevois.

11 h. *précises* : Temple de St-François. **2^{me} Assemblée générale.**

Ordre du jour :

1. Rapports sur la marche de la société et de l'*Educateur* pendant les années 1911, 1912, 1913 et 1914.

2. Rapport du gérant sur les comptes de la société et de la Caisse de secours, et rapport de la Commission de vérification des comptes.

3. Désignation du nouveau siège de la société et de celui du prochain congrès.

4. Nomination du Comité central.

5. Propositions individuelles.

1 h. *précise* : Banquet au Casino de Montbenon.

3 h. : Tour du Haut-lac par bateau spécial.

6 h. : Arrivée à Ouchy. Clôture du Congrès.

Lausanne, 10 juin 1914.

Le Comité d'organisation.

CONFÉRENCES DECROLY

L'*Educateur* du 6 juin a publié le sommaire de la plupart de nos « Conférences de cinquantenaire » des 15 et 16 juillet. Nous complétons notre précédent article par le sommaire des conférences de M. le Dr Decroly sur l'*Education des enfants anormaux et arriérés*.

Première conférence.

1. Les conditions de la normalité. Les frontières de l'anomalie.

2. Les multiples manières d'être anormal.

Le rôle du milieu et celui de l'état physique dans la genèse et la persistance des anomalies.

3. Les diverses anomalies de nature mentale. Insuffisance et imprécision des nomenclatures. Classifications biologique, sociale et psychologique.

4. Quelques types.

Deuxième conférence.

(Projections illustrant la classification.)

a) Anormaux par raison de milieu ;

b) anormaux par cause physique ;

c) anormaux par cause sensorielle ;

d) anormaux par cause intellectuelle ;

e) anormaux par cause volitivo-motrice (anormaux de l'activité) ;

f) anormaux par cause affective ;

g) anormaux mixtes, lacunaires.

Education des anormaux, méthodes et procédés.

Troisième conférence.

Education des anormaux.

1. Principes généraux. Comparaison avec l'éducation des normaux.

2. Education physique, les jeux, les sports, les diverses gymnastiques.

3. Education mentale : l'intérêt, l'habitude, l'éducation motrice, l'éducation des sens, le langage, la lecture, le calcul.

4. Education morale : l'éducation des instincts, de l'émotivité, des sentiments.

Applications aux normaux des méthodes d'éducation pratiquées pour les anormaux.

*
*
*

Pour le programme complet des conférences du cinquantenaire, voir l'*Educateur* du 23 mai et du 6 juin ainsi que le programme général du Congrès. Le titre indiqué pour la conférence de M. le Conseiller d'Etat Quartier-la-Tente doit être rectifié en ce sens qu'il s'agit de la législation scolaire des cantons romands seulement et non de la Suisse entière.

Nous remercions les nombreux collègues qui nous ont déjà fait parvenir leur inscription ; il en a été pris bonne note. Nous en attendons beaucoup d'autres encore, car il faut que nos distingués conférenciers aient l'auditoire qu'ils méritent. Les conférences étant destinées plus particulièrement aux membres de la S. P. R., nous ne ferons un appel particulier au public payant que si le nombre des membres annoncés était insuffisant. Il est donc nécessaire que l'on s'inscrive au plus tôt.

E. B.

LA LECTURE INTELLIGENTE A L'ECOLE PRIMAIRE

Suite.

A côté de cela, M. Dévaud nous donne une méthode, non pas une méthode personnelle qui ne pourrait être qu'empirique et unilatérale, mais une méthode basée sur les principes de la psychologie, qui est pour la plus grande part, qu'il nous soit permis de le souligner en passant, celle de Herbart. C'est ainsi qu'il consacre un chapitre à nous montrer de quelle façon doit se faire *l'introduction à l'intelligence du texte*. Ce chapitre débute par une analyse fort judicieuse de l'acte de lire et des conditions scolaires dans lesquelles cet acte se produit, puis l'auteur indique les précautions à prendre

pour que l'aperception du contenu ait lieu, pour que l'audition intérieure se manifeste et se développe ; il nous fait voir ensuite le rôle de l'imagination dans l'éveil des intuitions intérieures, les opérations intellectuelles qui président à la perception du sens et, pour finir, la manière d'étudier la forme.

Dans un autre chapitre, nous assistons au travail personnel de l'élève, à ce qu'il doit faire pour s'assimiler le contenu des textes, pour « profiter » de sa lecture. C'est ici que l'on examine les caractères et l'utilisation des trois espèces de comptes rendus : compte rendu partiel, compte rendu global, compte rendu interprétatif. Ensuite vient la façon de diriger la causerie sur le contenu, partie essentielle de la leçon, puisque c'est celle où l'élève est appelé à prendre position vis-à-vis des idées qu'il vient de s'approprier ; c'est la réaction affective, la discussion, l'appréciation, le jugement, le rejet ou l'acceptation de ces idées. L'expression vient en dernier lieu, c'est l'aboutissement, l'application finale, qui ne peut être faite correctement que lorsque le fond a été examiné sous toutes ses faces.

Telles sont, simplement énumérées, les diverses opérations que M. Dévaud nous propose pour faire l'étude d'un morceau de lecture. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est de voir la tournure que prennent ces opérations suivant que l'on s'adresse à des commerçants du cours moyen ou à des élèves déjà avancés du cours supérieur. C'est ce qui constitue la matière des chapitres IV et V du livre, matière si riche qu'il est impossible d'en faire une analyse. Ces chapitres-là, il faut les lire, les relire et les mettre en pratique.

Nous devons une mention spéciale au chapitre VI : *Lire pour jouir*. A lui seul, ce chapitre serait capable de faire la fortune du volume. Rarement nous avons entendu exposer avec autant de force et de chaleur convaincante la haute valeur de l'art à l'école primaire, et personne, jusqu'ici, n'a présenté, en langue française du moins, avec autant de clarté et de précision la manière de traiter les morceaux littéraires en s'adressant au cœur et au sentiment, de façon à produire chez l'enfant de réelles jouissances émotionnelles et esthétiques. Toute la première partie de ce chapitre est précisément consacrée à montrer la nécessité d'orienter l'éducation du

côté artistique, afin d'élever l'âme du peuple au-dessus des préoccupations trop terre à terre de la vie contemporaine et de la replacer dans les conditions de sérénité et de calme des temps anciens où le plus humble artisan était un artiste et mettait dans la fabrication de l'objet le plus commun des éléments de beauté que nous admirons encore aujourd'hui.

Le choix des textes littéraires doit tenir compte de cette nécessité, et c'est ici le second point abordé par notre autorité. « L'œuvre d'art qui doit être interprétée dans une classe primaire doit avoir un contenu de nobles et fortes pensées, elle doit élever les âmes et les cœurs et réveiller en nos enfants le meilleur d'eux-mêmes. » C'est à ces œuvres de haute valeur que l'enfant s'intéresse ; « ses héros favoris sont des adultes qui ont su être forts et braves » ; il adore les aventures héroïques et légendaires, les poésies épiques, les combats et les chants guerriers. Il aime aussi, c'est vrai, les voyages, les situations comiques, les pièces humoristiques, les contes et les fables. Mais ne lui offrez pas de ces historiettes banales et de ces aventures édifiantes destinées à lui enseigner l'hygiène, la politesse ou la morale ; il aura bien vite fait de démasquer votre intention et s'en détournera avec dégoût. Les adolescents surtout sont sensibles aux pensées nobles et généreuses ; ils ont soif d'idéal ; « ils comprennent mieux que les adultes peut-être les notions de sacrifice, de mérite et de démérite, de Rédemption, de Providence, de création, d'immortalité. » Ne réprimons pas les aspirations vers des réalités meilleures, nourrissons-les au contraire en présentant à ces jeunes gens des « morceaux où sont dépeints les grands et nobles sentiments humains, où apparaissent les grandes vérités communes aussi nécessaires que le pain quotidien. »

Comment expliquer les textes littéraires ? Comment produire par la lecture de ces textes une impression d'art et de beauté, et, de l'autre, amener progressivement l'élève à comprendre une belle page littéraire et à en jouir ?

Surtout pas trop d'explications, pas de décomposition subtile et pédantesque, pas de termes techniques ou de barbares dénominations des figures de pensée ou de style. Le morceau doit surtout

s'imposer par le sujet qu'il expose. Une analyse intelligente, la recherche du plan, l'explication indispensable de quelques mots en partant toujours du sens général de la phrase, un substantiel et bref compte rendu global, et c'est tout. Cela suffit pour que le morceau soit perçu dans son ensemble; l'imagination, la sensibilité, la raison de l'élève feront le reste.

Pour les morceaux lyriques, prose ou vers, qui traduisent les émotions profondes du cœur humain, amour, joie, orgueil, pitié, tristesse, indignation, on se contentera encore à moins. Ces morceaux qui s'adressent plus aux tendances affectives qu'à l'intelligence doivent être perçus, comme les tableaux de maîtres, les belles statues ou les beaux chants, par intuition spontanée et directe. L'idée de beauté qui en découle ne s'analyse pas, ne se démontre pas, elle se sent. Il n'y a donc que deux choses à faire : placer l'élève dans les conditions les meilleures pour qu'il puisse les comprendre, puis les lire. Deux opérations sont seules nécessaires : une introduction, longue ou courte, suivant les sujets, dans laquelle on procèdera, tantôt par interrogation, tantôt par exposition, selon que les élèves connaîtront beaucoup ou peu des expressions, des termes, des figures employés dans le texte ; ensuite la présentation du morceau par la lecture ou la récitation. Après cela seulement, les élèves seront appelés à dire leurs impressions et à lire, soit en chœur, soit individuellement, à haute voix ou chacun pour soi, en silence. La mémorisation et la récitation viendront enfin, si on le juge bon, comme couronnement de l'œuvre.

Pour illustrer ces données théoriques, M. Dévaud nous donne, en appendice, à la fin de son volume, le compte rendu d'une leçon qu'il a entendue à l'Ecole d'application du Séminaire pédagogique de l'Université d'Iéna, en novembre 1905, ce qui ne constitue pas une des parties les moins intéressantes de l'ouvrage.

Ici pourrait se terminer la tâche du maître dans ce difficile apprentissage de la lecture. L'élève sait maintenant découvrir la pensée dans un texte, il peut en rendre compte librement, il est capable de juger la valeur des idées qui lui sont présentées. Il semble donc mûr pour la vie et va pouvoir être abandonné à sa propre initiative. Le distingué professeur de Fribourg pense que c'est

encore trop tôt pour franchir ce pas ; il voudrait voir auparavant comment l'élève va se comporter quand il sera livré à lui-même, car jusqu'ici il a toujours eu le maître à ses côtés ; il voudrait, comme disait Montaigne, « faire un peu trotter l'élève devant lui ». C'est pourquoi il ajoute une dernière phase à l'apprentissage de la lecture, c'est la *lecture discutée* et *l'utilisation rationnelle de la bibliothèque scolaire*, qu'il destine aux classes terminales de l'enseignement primaire et aux cours de perfectionnement. Nous n'analyserons pas cette dernière partie de l'ouvrage, quoiqu'elle présente des vues aussi neuves et aussi intéressantes que les autres, laissant au lecteur le plaisir d'en prendre connaissance intégralement dans le volume lui-même. Nous nous abstiendrons également de discuter un certain nombre de points, secondaires du reste, sur lesquels nous aurions quelques réserves à formuler. Le moment est venu de mettre un point final à ce trop long article qui, malgré son étendue, n'est qu'un pâle résumé, une espèce de squelette d'une des plus belles œuvres pédagogiques qui aient paru en langue française. Notre but sera atteint si nous avons pu donner aux lecteurs de ce journal le désir d'examiner de plus près ce volume, de pénétrer plus avant dans la pensée de l'écrivain fribourgeois et de mettre en pratique ses judicieux conseils. L. J.

Les écoles à l'Exposition nationale.

Le Bureau de la S. P. R. a adressé dernièrement au Comité de l'Exposition une demande de réduire de 75 à 50 ct. le prix d'entrée pour les enfants des écoles accompagnés de leurs maîtres. Il se basait pour cela sur le fait que le prix de 75 ct. est celui que paient les enfants individuellement, alors qu'il y a intérêt pour l'Exposition à ce que les écoles soient encouragées, par des faveurs spéciales, à se rendre à Berne. Un stimulant de ce genre était d'autant plus désirable que c'est la fraction laborieuse de notre peuple, celle à laquelle l'Exposition de Berne doit son existence, sa raison d'être et son succès, qui en eût profité.

Le Comité de l'Exposition est resté insensible à nos raisons ; mieux que cela, il détruit certaines illusions que nous nourrissions encore sur la signification du terme « enfants » employé par les journaux qui nous avaient renseignés. Nous pensions que ce terme s'appliquait à tous les élèves de nos écoles jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans ; le Comité de l'Exposition nous apprend qu'il ne convient qu'à un être humain âgé de 4 à 12 ans, et dont la taille ne dépasse pas 140 cm. Voici, du reste, sa réponse :

Berne, le 30 mai 1914.

A la *Société pédagogique de la Suisse romande*,

Lausanne.

Messieurs,

Nous vous accusons réception de votre lettre du 27 courant et nous nous permettons tout d'abord de vous faire remarquer que des billets à 75 ct. ne seront accordés, aux termes du règlement, qu'aux enfants dont la stature ne dépasse pas 140 cm., resp. aux enfants de 4 à 12 ans, et non 16 ans comme le porte votre lettre. Le fait que cet avantage est accordé également aux élèves des écoles du degré moyen et à ceux des établissements d'instruction professionnelle accompagnés de leur corps enseignant nous paraît donc une faveur appréciable, propre à encourager et à faciliter la visite de l'Exposition par les écoles.

Les circonstances ne nous permettent pas d'abaisser la taxe d'entrée pour les écoles à 50 ct., comme vous le demandez, le taux de 75 ct. ayant du reste été accepté en général et de nombreuses écoles ayant visité l'Exposition jusqu'ici dans ces conditions. Nous tenons toutefois à vous faire observer que nous délivrons également des carnets à souche (X. U.) de 10 cartes d'entrée ordinaires pour enfants à 6 fr., ce qui porte donc le prix du coupon à 60 cts. Ces billets ne sont donc valables que pour les *enfants* (stature ne dépassant pas 140 cm.). Les instituteurs et les personnes accompagnant les écoliers pourront prendre d'autres carnets à souche (X. T.) de 10 cartes d'entrée également à 12 fr. Ces carnets peuvent être commandés au Bureau des logements, place de la Gare, à Berne. Ils ne sont pas personnels, mais doivent être présentés au contrôleur, qui détachera lui-même les coupons nécessaires pour le porteur et les personnes qui l'accompagnent.

Vous aurez donc à examiner dans chaque cas particulier si l'achat de billets spéciaux, avec coupons à 75 ct. pour les élèves et le corps enseignant et à 1 fr. 50 pour les grandes personnes ou l'acquisition de billets de société et de carnets à souche pour l'entrée à l'Exposition est plus avantageux.

Nous restons volontiers à votre disposition pour tous plus amples renseignements et vous présentons, Messieurs, nos salutations bien distinguées.

Le Secrétaire général.

Tout en rendant hommage à l'empressement apporté par le Comité de l'Exposition à répondre à notre lettre, nous devons constater que les avantages qu'il accorde aux écoles sont dérisoires. Il ne nous reste qu'à regretter qu'il comprenne si mal son intérêt et celui du pays en cette circonstance, et à recommander aux fillettes que l'on conduira à l'Exposition de ne pas porter des bottines à hauts talons; sinon, gare la mesure!

E. B.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. — **Société des Maîtres abstinents.** — Nous recommandons à tous les participants du Congrès scolaire à Berne d'assister à la conférence que donnera un de nos membres, M. le Dr W. Jost, professeur, sur *Le Groenland et son peuple* (avec environ 130 projections lumineuses). Nous rappelons que le

conférencier a pris part à l'Expédition suisse au Groenland dirigée par le Dr de Quervain (1912-13). La dite conférence aura lieu dans la Salle des fêtes de l'Exposition, lors du Congrès des instituteurs, le 22 juin, à 4 heures de l'après-midi. Elle est publique et gratuite. Tous les collègues, surtout ceux qui comprennent l'allemand, y sont cordialement invités.

VAUD. — Ecoles normales. — Les courses scolaires pour l'année 1914 sont fixées comme suit : Classes de filles, excursion d'une journée à Champex ; montée par les Valettes, descente sur Orsières. Course d'études de la 1^{re} classe des filles à Berne et à l'Exposition nationale, le 11 juillet. Course d'études de la 1^{re} classe des garçons, les 11, 12, 13 et 14 juillet ; 1^{re} journée : Berne, Exposition nationale, Lucerne ; 2^e : Lac des Quatre-Cantons, Göschenen, St-Gothard ; 3^e : Airolo, Chiasso, Côme, Menaggio, Lugano ; 4^e : Ponte-Tresa, Luino, Les Iles Borromées, retour à Lausanne par le Simplon.

Maîtres et élèves pourront ainsi assister aux conférences du Congrès de Lausanne.
A. G.

***** Activité des sections.** — La section de Morges de la S. P. V. possède un chœur mixte fort bien stylé. A différentes reprises déjà, il s'est fait apprécier : à Morges, à l'occasion de la fête des Missions ; à Monnaz, le jour de la vente en faveur de la restauration du temple ; dans les jardins de l'infirmerie, etc.

Dernièrement, le soir du mardi 12 mai, à Morges, dans les salles de la Concorde, notre chœur mixte donnait avec le gracieux concours de la cantatrice morgienne M^{me} Olga Vittel et du chœur mixte d'Echichens, un important concert au profit de l'Asile rural de cette localité. Malgré la pluie persistante, toutes les places étaient occupées et un public très select a applaudi chaleureusement les divers numéros d'un programme copieux. Sous l'experte direction de notre excellent collègue et ami, M. Jean Borboën, instituteur à St-Prex, le Chœur mixte des instituteurs a interprété entre autres : le *Ruisseau*, de Laurent Junod ; le célèbre motif tiré d'*Aliénor*, de Gustave Doret, *Heureux celui qui revoit sa patrie* ; *Les Enfants de Bohême*, chœur très caractéristique de Robert Schumann, puis l'admirable *Paraphrase du psaume C*, de H. Plümhof, etc.

Dans la séance de section du 7 mai, le Chœur mixte s'est réorganisé ; il a eu la joie de recevoir des adhésions nouvelles. Bientôt, chanteuses et chanteurs seront conviés à un fécond travail. Malgré l'éloignement de plusieurs collègues, dames et messieurs, — qui cependant font preuve de courage, de persévérance et montrent ainsi leur attachement à la section morgienne de la S. P. V., — nous sommes sûrs qu'en dépit de quelques obstacles, notre chœur mixte progressera. On l'a admiré et l'on est en droit d'attendre beaucoup de lui.

Nous félicitons nos collègues morgiens pour leur courageuse entreprise et nous leur souhaitons de rencontrer toujours les encouragements qu'ils méritent, tout en marchant à la conquête de nouveaux lauriers.
A. D.

GENÈVE. — L'*Union des Instituteurs primaires genevois* a publié récemment les *rapports* de son Comité sur l'activité de la Société pendant l'année 1913. Parmi les faits les plus saillants qui sont signalés dans ces rapports, et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, il faut signaler en premier lieu le

voyage d'études qui a été organisé pour les vacances de Pâques 1913, dans le Midi de la France, avec l'appui du Département de l'Instruction publique qui avait accordé à la Société un subside de 400 francs à cette occasion. Toutes les personnes qui ont pris part à cette belle course, en ont rapporté le plus agréable souvenir et se sont déclarées enchantées tout particulièrement de l'accueil plein de cordialité qu'elles ont reçu des sociétés pédagogiques de toutes les villes où elles ont séjourné. On ne saurait trop féliciter l'Union des Instituteurs de son intelligente initiative ; MM. Mercier, Léon Favre et Joray, qui avaient bien voulu régler tous les détails de l'excursion, méritent de sincères remerciements. Il convient d'en adresser aussi à Mme Tissot, qui a rédigé un compte rendu très spirituel et d'une forme très littéraire du voyage.

A l'occasion de la fête à laquelle elle avait convié ses amis, le 5 juin, la Société a récompensé les lauréats d'un concours ouvert entre ses membres sur les sujets suivants : 1^o « L'Education civique et la culture nationale à l'école populaire » ; 2^o « La part de l'instituteur dans la formation du caractère de l'enfant » ; 3^o « L'alpe, vue par de Saussure, Javelle et Rambert » ; 4^o « Urbain Olivier et Edouard Rod ».

Le jury a attribué deux premiers prix à MM. Florinetti et Walker ; un deuxième prix, à Mlle Marthe Richon ; un troisième prix, à M. Junet-Moser ; une mention honorable, à Mlle Olga Snell et à MM. Ducommun et Hufschmid. Sur la proposition du Département de l'Instruction publique, le Conseil d'Etat avait accordé un subside de 200 francs, destiné à augmenter la valeur des prix.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Bonnes et mauvaises herbes. Guide pratique des plantes qui guérissent, par Jean Kunzle, curé de Wangs près Sargans. Edition française. Fribourg, Imprimerie du B. P. Canisius, 1914. L'exemplaire : fr. 0.50.

Sous une forme un peu fruste et parfois naïve, l'auteur de cette modeste brochure nous présente une foule de plantes connues comme propres à guérir les indispositions et les maladies fréquentes aussi bien chez les hommes que chez les animaux. Ce petit ouvrage, où l'auteur fait preuve de connaissances botaniques approfondies et qui renferme des conseils hygiéniques d'une haute importance, se présente sous une forme pratique ; il peut s'emporter facilement dans les excursions champêtres ou les courses de montagne.

Il indique la façon la plus rationnelle de procéder à la récolte des plantes médicinales, ainsi que les moyens de les conserver et de les utiliser.

Il peut rendre de nombreux services aux personnes habitant loin des centres, dans les contrées peu accessibles aux hommes de la science : médecins ou pharmaciens.

E. A.

M. A. Graça, professeur, un des boursiers portugais qui passèrent quelque temps à l'Ecole normale de Lausanne, vient de publier une intéressante étude sur la pédagogie éducative de Herbart : *Da Educação pe la Instrução, Sistema pedagogico de Herbart e sua Escola.* Porto, Librãrã Fernandes, 1914. Prix 40 centimes.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Un chien de berger.

Toujours crotté, sans goût ni grâce,
Finaud n'est pas trop déplaisant;
Il a la queue en cor de chasse,
Les yeux brillants du ver luisant.
Ses crocs sont prêts, son poil de chèvre
Se dresse dru comme des clous,
Dès qu'il sent la trace d'un lièvre,
Dès qu'il sent la trace des loups.
Il entend la brebis qui bêle,
Au loin il court la rallier;
Il joue avec la blanche agnelle,
Il lutte avec le vieux béliet.
Quand je siffle ou quand je fais signe,
Il se donne du mouvement,
Comme un sergent qui range en ligne
Les conscrits de son régiment.

PIERRE DUPONT.

ELOCUTION : Qu'est-ce qu'un chien de berger? Comment s'appelle celui dont on parle? Pourquoi est-il souvent crotté? Comment Finaud peut-il plaire à son maître sans être beau? Que signifie la queue en cor de chasse? les yeux brillants du ver luisant? Sont-ce bien les *yeux* du ver luisant qui brillent? Pourquoi son poil de chèvre? (poil long et déteint). Quand les poils du chien se dressent-ils? (quand il est en colère, quand il veut attaquer)? A quoi compare-t-on Finaud? Cette comparaison est-elle exacte? Quelles sont les qualités du chien de berger? — Décrivez un chien de berger.

ORTHOGRAPHE

Degré intermédiaire.

La promenade.

Se promener sur nos routes était autrefois une chose exquise. Dans les longues journées d'été, après les heures de travail à l'atelier ou au bureau, on parlait. Et dès qu'on avait dépassé les dernières maisons des faubourgs, une grande paix descendait des montagnes, montait du lac, se dégageait des arbres et des champs, et venait vous entourer, vous rafraîchir, inonder votre âme de joie. Le dimanche, la promenade se faisait en famille; souvent, on allait très loin. La route s'étendait devant vous, amicale et riante; des oiseaux picoraient au milieu, un écureuil peureux la traversait en trois bonds. Les enfants musaient le long

des haies ou couraient en avant, des fleurs dans les mains. De temps en temps, un char passait et la route du pays ne cessait pas d'être paisible et familière.

GEORGES WAGNIÈRE.

VOCABULAIRE : Se promener, autrefois, exquise, le faubourg, se dégager (la paix se dégageait), le champ, rafraîchir, picorer, le bond (bondir), l'écureuil, muser, la haie, familier.

Orthographe d'usage : La promenade, la course, le voyage, l'ascension, la montée, la descente, l'arrivée, le retour, le départ, la séparation, la traversée, l'expédition, la campagne, la conquête. La route, le chemin, la rue, la voie, le sentier, le raccourci, la ligne, la voie ferrée, le quai, le passage, le col, la voie maritime, le sillage.

GRAMMAIRE. *Formes de la proposition* : Forme affirmative : « La route s'étendait devant vous. »

Forme négative : « La route ne s'étendait pas devant vous. »

Forme interrogative : « La route s'étendait-elle devant vous ? » ou « Est-ce que la route s'étendait devant vous ? »

Choisir un certain nombre de phrases de la dictée que les élèves mettront successivement à la forme négative et à la forme interrogative.

Règle : Pour écrire une phrase à la forme interrogative, il suffit de faire suivre le verbe du pronom personnel ou employer l'expression *est-ce que* ?

Degré supérieur.

Novare.

Parmi les très nombreuses cités italiennes qui ont transformé leurs remparts en avenues ombragées, je n'en connais aucune qui ait su en tirer un meilleur parti. Ce n'est pas ici un simple boulevard circulaire, planté de marronniers que brûle l'été et dont l'aspect est si lamentable en septembre ; c'est une véritable ceinture de jardins et de pelouses avec des arbres superbes. Autour des ruines du château aux murailles rouges couvertes de lierre, il semble qu'on erre à travers les allées d'un vieux parc. La vue s'étend jusqu'à la merveilleuse ligne des Alpes déployées en éventail autour des campagnes lombardes. On distingue même le massif du Mont-Rose qui, par les temps clairs, se détache très net à l'horizon. Parfois, aux heures chaudes de la journée, lorsque les premières montagnes sont noyées dans la brume, il émerge seul, ainsi qu'une terre de rêve au milieu de je ne sais quel océan ; et, le soir, quand l'ombre bleue gagne la plaine, il flamboie, tout rose, presque irréel, fleur vermeille dans le crépuscule.

Les chutes du jour, contemplées du haut de ces jardins de Novare, s'emplissent de sérénité. Quant aux soirées, elles sont délicieuses. Autour des vieux arbres à demi défeuillés rôde l'odeur de l'automne qui incline à la mélancolie.

(*Revue des Deux-Mondes* 1912.)

GABRIEL FAURE.

VOCABULAIRE. Le rempart, le boulevard, la ceinture, la Lombardie, Novare, le Mont-Rose, l'éventail, émerger, flamboyer, il flamboie, irréel, quand, quant aux...

Préfixes, trans, tra, tré, (marquent le passage d'une situation à une autre). Transformer, transplanter, transvaser, transporter, transpercer, transalpin,

transatlantique, transsibérien, transcanadien, transandin, travestir, trépasser.

Famille du mot terre. Terrage, terrain, terrasse, terrassement, terrasser, terrassier, terreau, terrestre, terrien, terrer, terreux, terrine, terrinée, terrir (se dit des tortues qui viennent pondre sur le rivage), territoire, territorial, terroir, tertre, terre-plein, terre-neuve (chien), Terre de Feu, enterrer, enterrement, déterrer, atterrer, atterrage, atterrir, atterrissage, atterrissage.

Expressions. A terre; par terre et par terre; prendre terre; perdre terre; remuer ciel et terre; terre en friche; terre en jachère (terre qui n'est pas semencée pendant un certain temps); terre ferme; terres rapportées (terrains d'alluvions); le terre à terre; qui terre a guerre a; tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

GRAMMAIRE. — *Etude des noms propres.* — *Novare, Alpes sont des noms propres, parce qu'ils ne désignent qu'une seule chose.* Etablir la différence qu'il y a entre les noms propres et les noms communs et faire remarquer que les premiers prennent toujours la majuscule. Faire trouver des noms propres d'êtres et de choses.

Permutation. Copier la dictée en mettant les verbes au passé première forme du conditionnel et en soulignant les mots invariables.

REMARQUE. Rappeler ce qu'est la bataille de Novare dans l'histoire de la Suisse héroïque. Cette victoire, remportée par les Suisses sur Louis XII, roi de France, valut aux vainqueurs le titre de défenseurs du Saint-Siège (1513). P. CH.

RÉDACTION

Le garde-police.

PLAN. Ce que c'est. — Par qui il est nommé. — Ce qu'il fait. — Les procès-verbaux. — Utilité de ce fonctionnaire. — Le respect que nous lui devons.

SUJET TRAITÉ. Le garde-police est un homme chargé de maintenir l'ordre dans la commune et d'y faire respecter les lois et les règlements. Il est nommé par la Municipalité. Il parle au nom de la loi et il faut lui obéir. Il dresse des procès-verbaux contre les personnes qui commettent des délits : contre les voleurs, contre les ivrognes, contre les aubergistes qui dépassent l'heure indiquée pour la fermeture des établissements publics, contre les enfants qui vont à la maraude, qui jettent des pierres dans la rue ou qui dénichent les petits oiseaux. Et la suite d'un procès-verbal, c'est l'amende à payer, quelquefois même la prison, et toujours la honte et des ennuis.

Le garde-police est toujours au premier rang lorsqu'un malheur frappe le village : incendie, inondation, etc. C'est un fonctionnaire utile et dévoué dont le travail est souvent pénible et ingrat. Il représente l'autorité et nous devons le respecter.

SUJETS SEMBLABLES : Le gendarme. — Le douanier. — Le garde-champêtre. — Le garde-forestier. — Le garde-pêche.

Le garde-forestier.

Le père Jacques Thiriot était un fameux garde. Eveillé dès le chant du coq,

il arpentait la grande pièce, chaussé de guêtres de coutil blanc, le képi sur l'oreille, dans une hâte de partir, d'aller respirer la bonne odeur des bois. Et selon les saisons, il prenait une faux pour couper l'herbe haute des tranchées, ou bien une serpe emmanchée du bois d'un noisetier, pour émonder les branches folles. Et il portait sa carabine en bandoulière, par-dessus la gibecière qui lui battait les reins de son filet de résille blanche. Il montait vers la forêt, très raide et très droit malgré ses soixante ans, montrant au-dessus des buissons sa bonne face rougeaude, encadrée d'une barbe broussailleuse.

Passant toute sa vie dans la forêt, il l'aimait, comme un vigneron aime sa vigne, d'une passion âpre, muette, concentrée. On eût dit que les bois lui appartenaient. Il était la terreur des braconniers, qui le voyaient débusquer des taillis, au moment où ils glissaient dans leur poitrine le lièvre qu'ils avaient pris au lacet.

E. MOSELLY.

ELOCUTION : Faites la description des dehors du garde ? Quel est son équipement ? son visage ? Quelles sont ses allures ? A quelle heure part-il pour la forêt ? Quels instruments emporte-t-il ? Indiquez les actes du garde ? Pourquoi est-il la terreur des braconniers ? Indiquez la signification des expressions : *un fameux garde* ? (qui a une grande valeur professionnelle) ; *dès le chant du coq* ? (de bonne heure, à une heure très matinale) ; *il arpentait la pièce* ? (il marchait à grands pas) ; *en bandoulière* ? (à l'aide d'une lanière de cuir qui passe en sautoir sur la poitrine, au-dessus d'un bras) ; *émonder* ? (nettoyer les arbres) ; *débusquer* ? (sortir du bois, apparition subite et imprévue) ; *braconnier* ? (celui qui chasse le gibier sans permis). Indiquez quelques traits du caractère du garde ? (conscience professionnelle, correction, sensibilité forte et rude, probité et sévérité, amour exclusif de la forêt à laquelle il a voué ses soins et son temps).

La peur du gendarme.

PLAN : Vous rencontrez un gendarme sur la route. Votre petit frère qui vous accompagne se serre contre vous avec un geste de frayeur. Rassurez-le en lui expliquant le rôle du gendarme.

SUJET TRAITÉ : Nous avons rencontré un gendarme, mon petit frère Jean et moi, en nous rendant à l'école. Jean s'est instinctivement rapproché de moi et sa main a serré fortement la mienne : il avait peur.

« Il ne faut pas avoir peur des gendarmes, lui ai-je dit ; ce sont les amis des honnêtes gens. Ils veillent à ce que rien de fâcheux ne se produise dans le pays. Ils gardent nos maisons, nos champs et s'emparent des méchants qui font le mal. Ceux qui ont peur des gendarmes, ce sont ceux qui ne se conduisent pas bien et qui n'observent pas les lois : le voleur qui dévalise une propriété, le brutal qui frappe sans pitié le pauvre cheval trop lourdement chargé, le braconnier qui tue le gibier ou qui prend le poisson sans permis, le charretier qui le soir n'allume pas ses lanternes et les petits garçons qui grimpent sur les arbres pour dénicher les oiseaux ou pour voler les fruits du voisin. Mais toi, petit Paul, tu ne fais pas de mal, il ne te faut donc pas trembler quand tu rencontres les gendarmes. »



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres; or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

LUCERNE

Hôtel et Restaurant sans alcool



WALHALLA



Theaterstrasse 12, à 2 minutes de la Gare et du Débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour **courses d'écoles** et aux sociétés en excursion. Dîner à fr. 1.—, 1.50 et 2.—. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc. Salle pour plus de 250 personnes. Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance. Seul hôtel-restaurant sans alcool de la place. — Téléphone 896.

H 132 Lz

E. Frœlich, propr.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne, Renseignements et conférences gratuits.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — Dépôt à LAUSANNE.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales

Recommandé par le Département de l'Instruction publique. Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco



La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.
Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.

Tableaux d'ardoise artificielle. Eternit en couleur grise, brune, verte, noire, etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 37.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

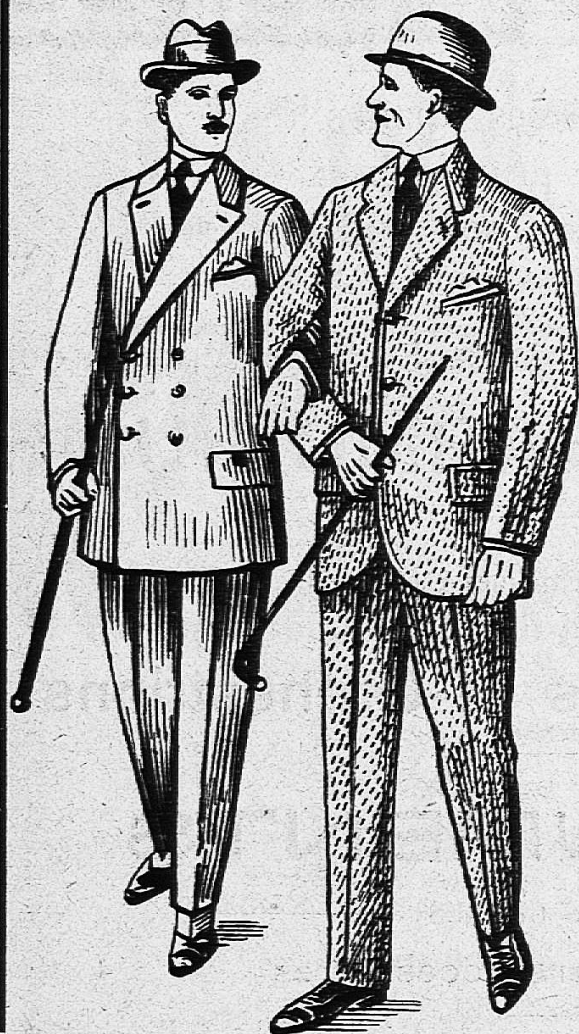
Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne: Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Maier & Chapuis

Lausanne, rue du Pont



MAISON MODÈLE

*Nous offrons toujours
un choix superbe en*

VÊTEMENTS

*sur mesure
et confectionnés.*

COMPLETS

*sports
tous genres*

**Manteaux
Caoutchouc**

10⁰ | *à 30 jours
aux membres
de la S. P. V.*



Course d'école

Le plus joli but de promenade près de **Lausanne** est sûrement le **bois de Sauvabelin**, à 5 minutes du Signal avec son **parc aux daims**, grande **volière**, **singes**, son joli **lac** ; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le **Restaurant du lac** est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

Adresser les demandes à **F. SECRETAN, Restaurant du lac, Sauvabelin, Lausanne.** — Téléphone 887.



TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches

: **Bibliothèque de Littérature musicale** :

Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.

Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**

Partitions d'orchestre en format de poche

— **Rouleau** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE



Le plus grand choix de **CHŒURS** existant



Vous trouverez tout cela chez

FÆTISCH FRÈRES
(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY :—

DIEU .

HUMANITÉ

PATRIE

I^{me} ANNEE. — No 25

LAUSANNE — 20 Juin 1914.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REDUIS-)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gebat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

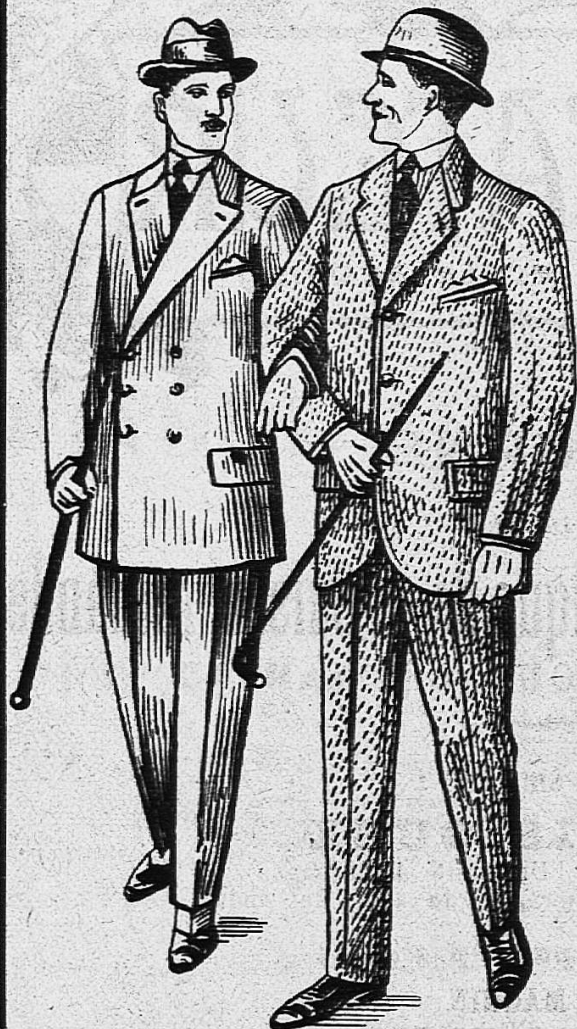
On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Maier & Chapuis

Lausanne, rue du Pont



**MAISON
MODÈLE**

*Nous offrons toujours
un choix superbe en*

VÊTEMENTS

*sur mesure
et confectionnés.*

COMPLETS

*sports
tous genres*

Manteaux

Caoutchouc

10⁰

*à 30 jours
aux membres
de la S. P. V.*



Course d'école

Le plus joli but de promenade près de **Lausanne** est sûrement le **bois de Sauvabelin**, à 5 minutes du Signal avec son **parc aux daims**, grande **volière**, **singes**, son joli **lac**; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le **Restaurant du lac** est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

Adresser les demandes à **F. SECRETAN, Restaurant du lac, Sauvabelin, Lausanne.** — Téléphone 887.



FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 **Rosset-Nyffenegger, prop.** TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

Chesières s.-Ollon

**HOTEL-PENSION
MON CHALET**

Centre de nombr. excursions. - Ouvert toute l'année. - Bonne cuisine.

Séjour agréable. - Arrangements pour familles. - Chauffage central.

Bains. — Prix modérés. — Restauration à toute heure.

~~~~~ Vins, Bières, Liqueurs, Thé, Café, etc. ~~~~~

Recommandé pour courses d'écoles et de sociétés.

Jardin pour pique-nique. — Prière de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 49. — Alt. 1225 m.

L. BRÉLAZ, anc. inst.

**ÉPARGNE SCOLAIRE**

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>, LAUSANNE

*Vient de paraître :*

EL. PRADEZ

DICTIONNAIRE  
DES  
GALLICISMES  
LES PLUS USITÉS

*EXPLIQUÉS BRIÈVEMENT, ILLUSTRÉS PAR DES  
EXEMPLES ET ACCOMPAGNÉS DE LEURS ÉQUI-  
VALENTS ANGLAIS ET ALLEMANDS*

Un vol. in-12, relié toile, fr. 4.—.

Voici un livre que je crois appelé à rendre les plus grands services à toutes les personnes qui étudient le français et à celles qui l'enseignent. Il faut féliciter Mlle Elisabeth Pradez d'avoir eu la patience de l'écrire, car il représente sans doute plusieurs années de travail et de recherches.

Ce recueil, étant certainement le plus complet et le plus riche qui ait paru jusqu'ici, me paraît appelé à un grand succès.

D'une manière générale, il nous donne pour ainsi dire le *Trésor des gallicismes*. Ce trésor, il fallait le mettre en valeur : c'est à quoi visent les explications et les exemples du livre. Ils sont très bons pour la plupart ; ils font saisir du premier coup la signification du gallicisme avec sa nuance particulière ; ils permettent de pénétrer le génie de notre langue. *Les équivalents allemands et anglais, que l'auteur a placés en regard de chaque expression, facilitent encore ce travail d'assimilation*, non seulement aux étrangers, mais aussi aux personnes de langue française.

Apprendre un idiome qui a derrière lui plus de dix siècles d'évolution n'est pas chose aisée. La richesse des expressions figurées et des images rend cette tâche encore plus compliquée. C'est pourquoi *un livre comme celui-ci est un précieux instrument d'étude*. Il servira, en quelque sorte, de complément aux grammaires et aux rhétoriques. Les professeurs pourront y puiser la matière de bien des leçons intéressantes, et, pour les élèves, ce sera une mine de renseignements fort utiles. Je crois même pouvoir affirmer que les gens du monde, qui ont depuis longtemps quitté les bancs de l'école, auront grand intérêt à s'en servir : il leur facilitera, dans bien des cas, leur correspondance. Quelle est la personne qui n'est pas arrêtée parfois par une expression souvent entendue, mais de la nuance de laquelle elle n'est pas très sûre ? Cet ouvrage la renseignera immédiatement.

Que pourrais-je ajouter à ces observations ? Je me bornerai à dire en finissant : C'est un livre bien fait et un livre très utile.

(HENRI SENSINE. Préface.)

Cet ouvrage sera envoyé franco à l'examen à tous les membres du corps enseignant qui en feront la demande.